Formes contemporaines d'expressionde la « conscience malheureuse » liée à l'abandon de la langue maternelle
Le cas du breton

D. COSTAOUEC
Université Paris V- René Descartes

Dans cette communication, je n'ai d'autre ambition que de présenter quelques éléments de réflexion issus d'un travail en cours. Il fait suite à l'enquête sociolinguistique que j'ai menée il y a trois ans maintenant, sur la pratique de la langue bretonne dans un village du Finistère, une monographie dont les conclusions corroborent les résultats d'enquêtes récentes à plus vaste échelle[6]. Pour préciser en quelques mots le cadre de cette étude, nous avons affaire à une langue régionale de France, autrefois majoritaire sur un territoire correspondant grossièrement aux trois départements occidentaux de la Bretagne, langue à laquelle s'est substituée le français dans l'usage quotidien et officiel. Pour faire bref, la Bretagne est aujourd'hui une région francophone dans laquelle vivent 250 000 locuteurs natifs du breton, âgés de plus de 60 ans et ruraux pour la plupart, qui n'utilisent que rarement la vieille langue, dans le cadre d'échanges de proximité, limités à la sphère privée et aux discussions entre amis et voisins pour l'essentiel. L'arrêt de la transmission intergénérationnelle du breton peut être daté avec précision au milieu du 20e siècle. Il a été précédé d'une longue période de recul progressif face au français, langue de l'Etat-nation, de l'enseignement et du développement économique.
Ce n'est pas l'objet de cette intervention que de rendre compte des raisons et des étapes de cette substitution ; il s'agit de phénomènes dont les mécanismes commencent à être mieux perçus grâce à des études assez récentes[7]. Ce qui retiendra mon attention est ce que l'on pourrait appeler les reconstructions fictionnelles qui alimentent les discours des bretonnants de 60 ans et plus, à propos de la période charnière de l'abandon de la transmission du breton à leurs propres enfants, dans les années cinquante-soixante. Nous verrons que cette difficulté à appréhender clairement les circonstances et les motifs de

[6] Voir notamment BROUDIC Faöch, *Qui parle breton aujourd'hui ? Qui le parlera demain ?*, Brest, Brud Nevez, 150 p. Ce livre présente les résultats d'une enquête sur la pratique du breton menée en 1997 auprès de 2500 personnes résidant en Bretagne ; un travail comparable avait été effectué en 1990, sur un échantillon représentatif de 1000 personnes.
[7] Voir à ce sujet le livre de BROUDIC, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995, 490 p.

l'abandon du breton retentit sur l'appréciation des enjeux de la situation sociolinguistique contemporaine.
Les termes mêmes du titre de cette communication posent quelques problèmes de définition : qu'est-ce en effet qu'une langue maternelle ? En quoi peut-on parler de son abandon par une population ? Que faut-il comprendre par « conscience malheureuse » ?
Il est souvent difficile de savoir ce qu'est réellement la langue maternelle d'un individu. La réalité sous-jacente à cette notion est « variable et instable, quand elle n'est pas confuse et sans valeur pratique » [8]. A travers le monde, le plurilinguisme au sein des populations étant plutôt la règle que l'exception, apprécier ce qu'est la langue première d'une personne, à plus forte raison celle d'un groupe, pose de sérieuses difficultés au linguiste, surtout quand il ne peut s'appuyer sur l'observation directe, de longue durée, des situations réelles de communication. Si l'on veut savoir par exemple quelle est la langue que les bretonnants actuels connaissaient au moment de leur entrée à l'école, et si l'on pousse l'enquête un peu loin, que l'on croise différents critères, que l'on prend le temps d'interroger les gens sur leur enfance, en détail ; on s'aperçoit que le nombre des monolingues bretonnants au moment de leur scolarisation ne dépasse pas 56 % de l'effectif de l'enquête, le gros du contingent étant constitué par les sujets de plus de 75 ans. Pour l'ensemble des bretonnants, le bilinguisme fait quasiment jeu égal avec le monolinguisme et le nombre des enfants monolingues francophones, devenus bretonnants par la suite, par immersion, est loin d'être négligeable, même chez les sujets les plus âgés.
Ces résultats sont à rapprocher des réponses données de manière spontanée par les enquêtés à la question « Quelle est votre langue maternelle ? ». En effet, parmi ces locuteurs, nombre de ceux qui étaient bilingues affirment couramment, et généralement avec une pointe de fierté, qu'ils ignoraient le français en entrant à l'école.
Ce décalage entre la réalité mise au jour par l'enquête et les représentations des locuteurs est éclairant à plus d'un titre. Nous devons admettre que ce discours spontané sur la langue maternelle n'échappe pas au bain idéologique dans lequel évolue la population bretonnante depuis des décennies. Cette surévaluation du monolinguisme résulte me semble-t-il de tendances contradictoires qui coexistent chez les

---

[8] MACKEY W. F., *Langue maternelle, langue première, langue seconde, langue étrangère*, Sociolinguistique, MOREAU M. L. (éd.), Bruxelles, Mardaga, 1997, p. 184. Voir également SKUTNABB-KANGAS T., *Bilinguism or not. The Education of Minorities*, Clevedon, England, 1981, Multinlingual Matters 7, 378 p. (chap. 2, *What is a mother tongue* ?).

bretonnants à l'égard du breton : se déclarer bretonnant natif, c'est à la fois montrer une certaine authenticité culturelle, pouvant aller jusqu'à la revendication de la spécificité bretonne, signaler qu'on a été victime du « rouleau compresseur » de l'école républicaine (qui interdisait l'usage du breton dans l'enceinte scolaire) et tout autant indiquer qu'on a du payer un prix élevé pour s'intégrer au monde « moderne » : l'apprentissage « à la dure » du français.

Si la pression constante de l'Etat républicain, tous gouvernements confondus, pour imposer l'usage du français est une réalité indéniable, on sait maintenant que les conditions du développement économique, et l'intégration de la Bretagne dans les nouveaux circuits d'échanges, ont joué un rôle bien plus décisif : l'insistance de ces classes d'âge sur le monolinguisme bretonnant a pour corollaire l'adoption d'une posture de victime (plus ou moins consentante j'y reviendrai) de la politique linguistique de l'Etat ou plus largement des circonstances historiques.

C'est que l'affaire est complexe en effet. Reconnaître l'existence bien réelle du bilinguisme dès les années vingt-trente, c'est aussi admettre que cette coexistence, même inégale, des deux langues ne posait pas de problème pratique, que pour les enfants l'acquisition conjointe des deux idiomes était relativement facile et répandue (cela même s'il existait des différences nettes entre les familles du bourg, plus francophones, et celles des hameaux périphériques essentiellement bretonnantes). J'ai connu des dizaines de grands-mères et de grands-pères, nés à la fin du siècle dernier, qui maniaient avec aisance les deux langues et jouaient avec finesse des possibilités offertes par ce bilinguisme pour distinguer nettement les relations entre pairs des relations plus officielles. Ces anciens avaient, en général, une conscience aiguë de ces possibilités, et ont tous transmis le breton à leurs enfants, la génération actuelle des 70-80 ans justement.

J'en viens à ce que j'appelle l'abandon de la langue maternelle. En l'occurrence, je le caractérise essentiellement par l'arrêt de sa transmission aux enfants. Il s'agit d'un arrêt brutal, au tout début des années cinquante, d'un arrêt massif, concernant toutes les familles ou presque, d'un arrêt qui a l'allure d'un vrai phénomène social. A la fin de la transmission intergénérationnelle fait écho la raréfaction des échanges en breton entre adultes, qui s'accuse nettement à partir de cette période. Ces années cinquante marquent l'ouverture de cette période de développement exceptionnel du capitalisme dans les métropoles occidentales que l'on a désigné comme les « Trente glorieuses ». L'histoire de cet épisode reste à faire, y compris dans ses implications linguistiques, mais c'est dans ces années qu'au marché

traditionnel des langues régionales – les échanges économiques de proximité, l'agriculture, la production artisanale –, se sont substituées d'autres formes de relations productives et d'autres types de relations sociales qui bien entendu favorisaient l'usage du français.
Si comme on peut le penser les bretons ont été les *acteurs* de l'abandon de la langue au profit du français – je ne dis pas les *sujets conscients* –, c'est très exactement en tant qu'agents de rapports sociaux de production, au sens large incluant l'anticipation des transformations de la société, rapports sociaux qui les entraînaient et dans lesquels ils agissaient réellement. Les bretonnants auprès desquels j'ai enquêté savent que personne, et encore moins l'appareil d'Etat, n'a obligé les parents bretonnants à ne parler que le français à leurs enfants, mais c'est la force d'une idéologie de rendre « naturel » ce qui est injonction sociale. A posteriori les justifications surgissent : « c'était pour le bien des enfants, pour qu'ils ne subissent pas les difficultés qu'avaient subies leurs parents ou leurs grands-parents » , « parce qu'on ne se rendait pas compte » , « parce qu'on y était obligé », « parce qu'on avait honte », « parce que… ». Le trouble vient de ce qu'aucune de ces « explications » ne peut rendre compte de ce fait brut, nu, échappant par son évidence même à tout jugement moral ou tentative de justification : une génération de bretonnants (les 70-80 ans) a rompu une chaîne de transmission qui venait du fonds des âges, et ce comportement s'est imposé à tous comme ce qu'il fallait faire, comme une adaptation logique aux nouvelles conditions de vie.
C'est, on le conçoit, le genre d'expérience dont une population ne tire ni fierté ni surcroît de compréhension du monde. Certains auteurs se sont étonnés, voire offusqués, dans des textes des années 1970 ou 80 qu'une telle situation ne provoque pas chez les intéressés une véritable « conscience malheureuse », une sorte de culpabilité vis-à-vis de la langue, de la culture bretonne, des enfants, etc. Plus encore, quelques acteurs de ce qu'on appelle le Mouvement Culturel Breton, en sont venus à considérer ces bretonnants comme de quasi renégats passant avec armes et bagages au français et à l'Etat français.
Tout cela mérite qu'on examine les choses plus finement. Un trouble bien réel se manifeste jusqu'à aujourd'hui chez ces bretonnants par une attitude fortement contradictoire vis-à-vis de la langue. La complexité des enchaînements, des causes, des intérêts contradictoires est telle que chacun renonce à comprendre comment cet abandon a pu se produire. Les pauvres explications historiques que l'on peut recueillir dans les entretiens mélangent allègrement les époques : par exemple, on entend couramment parler de mesures vexatoires visant les enfants surpris à parler le breton dans la cours de récréation (le « symbole »

ou « la vache » : un sabot ou tout autre objet infamant que l'enfant doit porter au cou jusqu'à ce qu'il surprenne un autre « fautif » auquel il passera la marque de désobéissance), sans qu'il soit précisé que cette pratique concerne la génération des plus de quatre-vingt dix ans. Cette impossibilité de comprendre le passé, et un sentiment de vanité de l'exercice, se projettent sur l'avenir. Nos témoins semblent considérer que la survie actuelle du breton – dont la disparition imminente est régulièrement pronostiquée depuis deux siècles –, est pour une part incompréhensible et que le mystérieux mécanisme à l'œuvre pourrait continuer de produire ses effets et garantir, suivant on ne sait quel principe actif, la « sauvegarde du breton » qui est considérée comme « souhaitable » comme tous les sondages en témoignent. Cette opinion majoritaire, et assez récente, ne doit pas faire oublier qu'une bonne part des bretonnants actuels souhaiteraient clairement qu'on en finisse une fois pour toutes avec cette affaire de breton qui traîne en longueur, comme un vestige d'un passé révolu.

En y regardant de plus près, on constate que si la survie du breton est souhaitée par une majorité de bretonnants, il ne s'agit pas de n'importe quel breton. Il s'agit du seul auquel on tienne vraiment : celui qu'on parle (si peu) ici, chez nous, entre nous, qui ne s'enseigne pas et qu'on ne peut apprendre qu'en le parlant en famille ou avec des proches. Personne, bien entendu n'est dupe de ce vœu pieu. Chacun sait qu'il n'y a pas de miracle à attendre. Les consciences semblent se refuser cependant à l'aspect social et collectif du problème et de ses éventuelles solutions. Celles qui nécessiteraient le débat public, celles qui demanderaient d'apprécier l'effort que l'on est prêt à consentir pour que vive le breton et donc d'apprécier ce qu'on en attend socialement ou personnellement. On perçoit une forte réticence à discuter réellement de ce que tentent des défenseurs du breton par l'enseignement aux jeunes d'une variété standardisée, parfois éloignée des variétés locales, ou de ce qu'il conviendrait de faire à la place…

La véritable « conscience malheureuse » me semble être dans cette incapacité à concevoir le possible, dans ce demi-deuil qui n'en finit pas, dans la défiance vis à vis d'un mouvement culturel dont on a l'impression, pas totalement injustifiée, qu'il s'occupe d'autre chose - qu'on appelle pourtant breton aussi –, qui concerne d'autres gens, préoccupés d'un autre avenir…

Cette situation pose un véritable problème pour la politique de promotion des langues minorisées. Les expériences menées dans différents pays prouvent que le succès nécessite l'établissement de liens étroits avec la population et notamment une bonne appréciation du statut objectif et subjectif de la langue en cause chez les locuteurs. Et peut-

être est-il bon de préciser qu'en dernière analyse c'est moins le sort des langues en elles-mêmes que celui de leurs locuteurs et du patrimoine culturel à transmettre aux générations à venir qui est en jeu. Nous avons donc besoin d'appréciations détaillées, au cas par cas, de la nature des relations subjectives qu'entretient une population avec les différentes langues qu'elle manie. C'est un travail de longue haleine, sur le terrain, mais qui contribue aussi à donner un contenu à une activité de linguiste tournée vers les problèmes du monde contemporain.